

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah,
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans
le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à
notre maître Mouhammad le Messager de Allah, ainsi que
l'apaisement quant au sort de sa communauté.*

Khoutbah n°1023

Discours du vendredi 3 mai 2019 correspondant au 28 *cha^ban* 1440 de l'Hégire

La détermination du mois de Ramadan béni

Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadir-raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-tagou l-Lah.

La louange est à Allah, nous Le remercions, nous recherchons Son pardon, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable ni de ressemblant, ni d'opposé ni d'équivalent.

Je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad est Son esclave et Son Messager, celui qu'Il a élu et qu'Il agrée le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide, annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement. Il a bien transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié, il a porté le conseil à la communauté, il a fourni ses efforts dans la voie que Allah agrée, du véritable effort, que Allah le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes.

¹ Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Ô *Allah*, honore et élève davantage en degré et apaise ses craintes quant au sort de sa communauté, notre maître *Mouhammad*, ainsi que la famille de notre maître *Mouhammad*, tout comme Tu as élevé en degré notre maître *'Ibrahim*, ainsi que la famille de notre maître *'Ibrahim*, accorde Tes bénédictions à notre maître *Mouhammad*, ainsi qu'à la famille de notre maître *Mouhammad*, tout comme Tu as accordé Tes bénédictions à notre maître *'Ibrahim* et à la famille de notre maître *'Ibrahim*, certes Tu es Celui Qui mérite d'être remercié, Celui Qui est éminent.

Après quoi, esclaves de *Allah*, je vous recommande, ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy Al-Qadir*, Celui Qui dit dans Son Livre Honoré :

﴿ شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَبَيِّنَاتٍ مِّنَ الْهُدَىٰ وَالْفُرْقَانِ فَمَن شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ ﴾

[*sourat Al-Baqarah* / 185] (*chahrou Ramadanah l-ladhi 'ounzila fihi l-Qour'anou houdan lin-naçi wabayyinatina mina l-houda wal-fourqani faman chahida minkoumou ch-chahra falyasoumh*) ce qui signifie : « **Ramadan est le mois dans lequel le Qour'an a été descendu en tant que guidée pour les gens et preuve claire de bonne guidée et de distinction entre ce qui est bon et ce qui est mauvais, celui d'entre vous qui est présent durant ce mois, qu'il le jeûne.** »

Et *Allah ta^ala* dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا ارْكَعُوا وَاسْجُدُوا وَاعْبُدُوا رَبَّكُمْ وَأَفْعَلُوا الْخَيْرَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٧٧﴾ ﴾

[*sourat Al-Haji* / 77] (*ya'ayyouha l-ladhina amanou rka^ou wasjoudou wa^boudou Rabbakoum waf^alou l-khayra la^allakoum touflihou*) ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants, inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur et faites le bien, puissiez-vous réussir.** »

Chers bien-aimés, nous nous approchons du maître des mois, du mois de *Ramadan*, le mois des bénédictions et de l'agrément, le mois de la purification des âmes des souillures et de la rouille, le mois de la multiplication des bienfaits et de l'obtention des degrés, de l'approvisionnement pour le Jour de la résurrection, un mois dont le début est une miséricorde, le milieu un pardon et la fin un affranchissement du feu de l'enfer.

Mes frères, *Ramadan* est le mois du partage de la nourriture, c'est le mois des dépenses pour le bien, c'est le mois de la solidarité et de la compassion, c'est le mois de la récitation du *Qour'an*, c'est le mois de l'adoration, c'est le mois des retraites dans les mosquées. *Ramadan* n'est pas un mois d'indigestion, ni un mois de paresse, ni un mois d'étalement dans les plaisirs, ce n'est pas un mois de veillées à regarder les chaînes télévisées. C'est un mois d'ascèse, et l'ascèse c'est de priver son âme de suivre les choses délicieuses et les choses qu'elle apprécie.

Le jeûne de *Ramadan* est une adoration éminente. Le *hadith qoudsiyy* rapporté par *Al-Boukhariyy* suffit pour indiquer son mérite :

((كُلُّ عَمَلِ ابْنِ ءَادَمَ فَهُوَ لَهُ إِلَّا الصَّوْمَ فَإِنَّهُ لِي وَأَنَا أُجْزِي بِهِ))

(*koullou ^amali bni 'Adama fahouwa lahou 'il-la s-sawma fa 'innahou li wa 'Ana 'ajzi bih*) ce qui signifie : « ...**le jeûne, il est fait pour Mon agrément et c'est Moi qui en multiplie la récompense.** »

Il s'agit d'un des meilleurs actes d'obéissance, une des œuvres les plus illustres pour gagner l'agrément de Dieu, l'un des sujets de l'Islam les plus importants, tout comme cela est parvenu dans le *hadith* du Messenger *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* rapporté par les deux *Chaykh Al-Boukhariyy* et *Mousslim* :

((بُنِيَ الْإِسْلَامُ عَلَى خَمْسٍ))

(*bouniya l-'islamou ^ala khams*) qui signifie : « **L'Islam est fondé sur cinq principaux devoirs** » parmi lesquels il a compté le jeûne du mois de *Ramadan*.

Par ailleurs, pour connaître le début et la fin de *Ramadan*, il y a une méthode et des jugements que notre Seigneur *tabaraka wata^ala* a indiqués par la bouche de Son prophète qui n'a jamais parlé sous l'effet de passions, mais auprès de qui descendait *Jibril ^alayhi s-salam* avec la *Sounnah*, tout comme il descendait sur lui avec le *Qour'an*. Et c'est du Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* que les musulmans ont pris cette méthode et ils ont œuvré conformément à cette méthode depuis son époque *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* jusqu'à nos jours. Cette méthode est fondée sur l'observation du croissant lunaire à l'œil nu dans les villes, les villages et les campagnes. Tous ceux qui ont vécu dans les pays des musulmans le savent et ont été témoins de leur habitude de sortir pour observer le croissant, ils ont pu voir les gens se rassembler dans les endroits où l'observation est facile, puis tirer des coups de canon ou allumer les feux à la cime des montagnes quand l'observation a été confirmée, annonçant ainsi le début du mois honoré, ou l'arrivée de la fête de *Al-Fitr* bénie.

Ce sont là de belles habitudes, dont les racines plongent jusqu'à l'époque des compagnons honorables. Ces habitudes ont été supervisées par les gens de science à travers les siècles, les gens de piété et de mérite ont veillé à y participer, et cette habitude s'est établie chez les musulmans dans toutes les contrées de la terre.

Les savants des quatre écoles ont indiqué que la base pour déterminer le début de *Ramadan* est la suivante : on tente d'observer le croissant lunaire après le coucher du soleil du vingt-neuvième jour de *Cha^ban*. Si le croissant est vu, alors la journée qui vient est le premier jour de *Ramadan*. Et si le croissant n'est pas vu, alors le jour d'après est le trente de *Cha^ban* et celui qui le suit sera le premier jour de *Ramadan*.

C'est ainsi que les musulmans ont toujours œuvré dans tous les pays de la terre. Et c'est selon cette méthode que les *faqih* ont donné les *fatwa*. Ils ont indiqué que l'on se base sur cela et que l'on n'accorde aucune considération à ceux qui utilisent les calculs des trajectoires des astres, et qu'il n'y a aucune considération à donner à leurs paroles pour déterminer le début et la fin du jeûne.

Le *Hafidh An-Nawawiyy* dans son livre *Al-Majmou^a* a dit : « Si quelqu'un se base sur les calculs des périodes des astres, sa parole est rejetée par sa parole *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* dans les deux *Sahih* :

((إِنَّا أُمَّةٌ أُمِّيَّةٌ لَا نَحْسِبُ وَلَا نَكْتُبُ الشَّهْرَ هَكَذَا وَهَكَذَا))

(inna 'oummatoun 'oummiyyatoun la nahsoubou wala naktoub ach-chahrou hakadha wahakadha)

Sa parole *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((إِنَّا أُمَّةٌ أُمِّيَّةٌ لَا نَحْسِبُ وَلَا نَكْتُبُ))

signifie que nous ne nous basons pas sur l'écriture ni sur les calculs pour déterminer les débuts des mois lunaires. Et sa parole *^alayhi s-salam* :

((الشَّهْرُ هَكَذَا وَهَكَذَا))

signifie : « **Le mois est soit de vingt-neuf soit de trente.** » c'est-à-dire que les mois lunaires sont soit de vingt-neuf jours soit de trente jours. Il n'y a donc pas de mois à vingt-huit ou trente-et-un jours.

Dans le livre *Raddou l-Mouhtari ^ala d-Dourri l-Moukhtar* de *Ibnou ^Abidin* le Hanafite, il a dit : « Il n'y a pas de considération à donner à la parole des ceux qui font les calculs pour déclarer l'obligation de jeûner aux gens. Il figure même dans *Al-Mi'raj*, -qui est un livre connu chez eux- que leur parole n'est pas prise en considération selon l'Unanimité des savants ».

Et dans le livre *'Ikhtilafou l-^Oulamā'* de *Ibnou Houbayrah*, il a dit : « Ils se sont accordés à dire que l'on ne tient pas compte de la connaissance des calculs des périodes des astres pour le commencement du jeûne, que ce soit pour celui qui a cette connaissance tout comme pour celui qui ne l'a pas, et que ceci ne devient obligatoire que suite à l'observation ou à l'achèvement du décompte. »

Chers frères de foi, *Allah ta^ala* dit :

﴿ وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانْتَهُوا وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴾

[sourat *Al-Hachr* / 7] (*wama 'atakoumou r-raçoulou fakhoudhou wama nahakoum ^anhou fantahou wattagou l-Laha 'inna l-Laha chadidou l-^iqab*) ce qui signifie : « **Ce que le Messager vous a enseigné, attachez-vous y, et ce qu'il vous a défendu de faire, abstenez-vous en, faites preuve de piété à l'égard de Allah, certes Allah est Celui Qui fait subir un dur châtement aux désobéissants.** »

Or il est bien parvenu du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam*, qu'il a dit :

((لَا تَصُومُوا حَتَّى تَرَوْا الْهَيْلَالَ وَلَا تُفْطِرُوا حَتَّى تَرَوْهُ فَإِنْ غَمَّ عَلَيْكُمْ فَأَكْمِلُوا الْعِدَّةَ ثَلَاثِينَ))

[rapporté par *Malik* dans *Al-Mouwatta'*] (*la tasoumou hatta tarawou l-hilala wala touftirou hatta tarawhou fa'in ghoumma ^alaykoum fa'akmilou l-^iddata thalathin*) ce qui signifie : « **Ne jeûnez pas avant d'avoir vu le croissant lunaire et ne finissez pas le mois du jeûne avant d'avoir vu le croissant lunaire. Et si votre observation est gênée par des nuages, alors poursuivez le compte à trente jours.** »

Après la parole du Véridique, qui a reçu la révélation de vérité, *salla l-Lahou ^alayhi wasallam*, il s'avère que, pour toute personne dotée de raison, il n'y a aucune considération à apporter aux

paroles de ceux d'entre nous qui veulent que nous délaissions cette voie, qui veulent que nous rejetions la méthode du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* et que nous nous basions sur les calculs des trajectoires des astres pour déterminer le début du jeûne et la venue de *^Id Al-Fitr*. D'autant plus que ce qu'apportent ces gens-là, qu'il faudrait se baser sur les calculs des trajectoires des astres, est invalide et contraire à ce sur quoi sont les *faqih* des quatre écoles. Quoi qu'ils en disent et quelles que soient leurs justifications, leur parole est le contraire de la parole du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam*. Elle est telle un mirage que l'assoiffé prend pour une étendue d'eau, mais quand il y parvient, il ne trouve rien.

Sachez, mes bien-aimés, que les *faqih* sont d'avis concordant qu'il est obligatoire d'observer les croissants lunaires tous les mois, et que lorsque tous les gens d'une région délaissent l'observation, ils tombent tous dans le péché.

Le conseil que nous adressons à tout musulman, c'est de s'attacher au *hadith* du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* et à ce que les *faqih* des quatre écoles ont dit, les savants sur le haut degré desquels la communauté a été unanime. C'est aussi d'étudier les jugements relatifs au jeûne avant le début du mois de *Ramadan*, auprès de quelqu'un qui possède à la fois la connaissance et le caractère d'être digne de confiance, et qui a lui-même reçu cette connaissance de ses semblables et ainsi de suite par transmission ininterrompue jusqu'au Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam*.

Ô *Allah*, aide-nous à veiller, à jeûner, à maintenir les liens avec nos proches parents par le degré de *Mouhammad*, celui qui était abrité du soleil par un nuage.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadir-raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi[^]yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.